

Faits saillants de la COP 15 de la CNULCD : Mercredi 18 mai 2022

Les négociations tendues liées aux projets de décisions sur la sécheresse, le budget, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la Convention ont été au centre de l'attention, mercredi. Les délégués à la 15^e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD COP 15) se sont réunis tout au long de la journée, à huis clos, dans des discussions non officielles dans les couloirs ; pour conclure des projets de décisions dans le cadre du Comité d'examen de la mise en application de la Convention (CEMAC) et en Comité plénier (GC). Dans la soirée, lors de la session finale du CEMAC, les délégués ont approuvé huit projets de décisions du CEMAC et adopté son rapport.

Outres les décisions sur la sécurisation d'investissements supplémentaires et les relations avec les mécanismes financiers, d'autres projets de décisions comprenaient : l'intégration de l'Objectif de développement durable 15 (ODD 15) et de la cible connexe 15.3 dans la mise en œuvre de la Convention et la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) ; l'élaboration et la promotion d'activités de renforcement ciblé des capacités pour favoriser la mise en œuvre de la Convention ; et l'amélioration des procédures de communication des informations ainsi que la qualité et les formats des rapports à soumettre à la CdP.

Comité d'examen de la mise en application de la Convention

Au cours de la cinquième et dernière réunion du CEMAC, le président Andrew Bishop a présenté, et le CEMAC a adopté sans commentaire, huit projets de décisions concernant :

- la mise en œuvre effective de la Convention aux niveaux national, sous-régional et régional : examen du rapport du CRIC sur sa dix-neuvième session (ICCD/CRIC(20)/L.1) ; l'intégration de l'ODD 15 et de la cible connexe 15.3 dans la mise en œuvre de la Convention et de la NDT (ICCD/CRIC(20)/L.2) ; et l'élaboration et la promotion d'activités de renforcement ciblé des capacités pour favoriser la mise en œuvre de la Convention (ICCD/CRIC(20)/L.3) ;
- l'améliorer les procédures de communication des informations ainsi que la qualité et les formats des rapports à soumettre à la COP (ICCD/CRIC(20)/L.6) ;
- la sécurisation d'investissements supplémentaires et les relations avec les mécanismes financiers : rapport du FEM sur le financement des programmes et projets concernant la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (ICCD/CRIC(20)/L.8) ; et
- le rapport du Mécanisme mondial (MM) sur les progrès accomplis dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la Convention (ICCD/CRIC(20)/L.7) ; et questions de procédure : programme de travail, date et lieu de la CRIC 21 (ICCD/CRIC(20)/L.5 et ICCD/CRIC(20)/L.4).

L'Angola, s'exprimant au nom du GROUPE AFRICAÏN, a salué les résultats de la session, reconnaissant le sens de la solidarité et l'esprit constructif qui ont régné durant les discussions, et le soutien reçu. Le délégué a déploré que la sécheresse n'ait pas reçu l'attention qu'elle méritait, soulignant la conviction de l'Afrique qu'un instrument juridiquement contraignant serait la meilleure voie à suivre.

Le Panama, au nom du GROUPE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (GRULAC), a reconnu les progrès réalisés en matière de renforcement des capacités, de méthodologies et d'outils d'établissement de rapports, tels que la plateforme géo-spatiale. La déléguée a encouragé la fourniture d'efforts supplémentaires pour stimuler la production de meilleurs ensembles de données permettant de soutenir la prise de décision

à tous les niveaux. Elle a appelé à un développement rapide des fonds pour les projets parapluie et au renforcement du Fonds pour la NDT.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO), s'est déclarée prête à continuer à soutenir, entre autres: la mise en œuvre d'approches de gestion intégrée du paysage et de planification des ressources foncières pour promouvoir la gestion durable des terres ; des plateformes de connaissances pour partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques afin de promouvoir le renforcement des capacités dans tous les secteurs et à tous les niveaux ; les initiatives de préparation à la sécheresse ; la collaborations pour lutter contre les tempêtes de sable et de poussière ; et le renforcement des capacités d'application du guide technique sur l'intégration des Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le cadre de la sécurité alimentaire nationale (DVGT) dans la mise en œuvre de la CNULCD et de la NDT.

Adoption du rapport du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention : Le vice-président et rapporteur du CEMAC, Hussein Nasrallah (Liban) a présenté un résumé des résultats du CEMAC, et les parties ont approuvé le rapport du CEMAC sans commentaire.

Questions d'organisation : Élection des membres du bureau autres que le président du Comité d'examen de la mise en œuvre de la Convention : Le CEMAC a approuvé l'élection de quatre vice-présidents pour ses vingt et unième et vingt-deuxième sessions : David Payang (Cameroun) ; Abdovokhid Zakhadullaev (Ouzbékistan) ; Karima Lince (Panama) ; et Baptiste Astrade (France).

Le président Bishop a remercié tous les délégués pour la conclusion fructueuse des travaux du comité, soulignant que cela a fait avancer les choses dans des domaines prioritaires importants, notamment la mise en œuvre des objectifs volontaires de la NDT et l'initiative sur la sécheresse, et l'opérationnalisation du Fonds pour la NDT.

Le président Bishop a clôturé le CEMAC à 20h57.

Dans les couloirs

Mercredi, journée passée en grande partie à enchaîner des réunions interconnectées du groupe de contact, le hall Sofitel est devenu un petit répit pour les délégués courant entre le groupe de contact et les réunions non officielles. La scène était à la hauteur de ce que la Grande Muraille Verte, thème du Pavillon des Conventions de Rio de la journée, espérait offrir au monde : un «couloir cool» d'espaces sûrs illustrant au reste du monde des solutions véritablement axées sur l'être humain. Alors que la climatisation s'allumait et s'éteignait, certains se sont demandé si la chaleur n'était pas le véritable accélérateur de progrès, comme en témoignaient les visages en sueur désireux de conclure au plus vite, quoi que ce soit.

Bien que le résultat d'un groupe de contact fût nécessaire pour en faire avancer un autre, il y avait un sentiment général de cordialité. Cependant, dans la fraîcheur du couloir se trouvait la confession : « Il y a un éléphant dans la salle, et son nom est la sécheresse ». La tension sur la possibilité d'un mécanisme mondial juridiquement contraignant sur la sécheresse « ressemble à une guerre froide » pour certains, dans la mesure où elle ne divisait pas seulement les groupes, mais même les parties au sein des groupes. Les discussions sur la question de savoir si un nouvel instrument juridiquement contraignant sur la sécheresse serait préférable à la lutte contre la sécheresse par le biais de mécanismes déjà existants ont maintenu la question entre crochets.

La reprise retardée de la réunion du CEMAC dans la soirée a, au moins, signalé que les efforts pour travailler sur des projets dans les groupes de contact signifiaient être en mesure de faire avancer rapidement les décisions au sein du CEMAC et de la CdP.